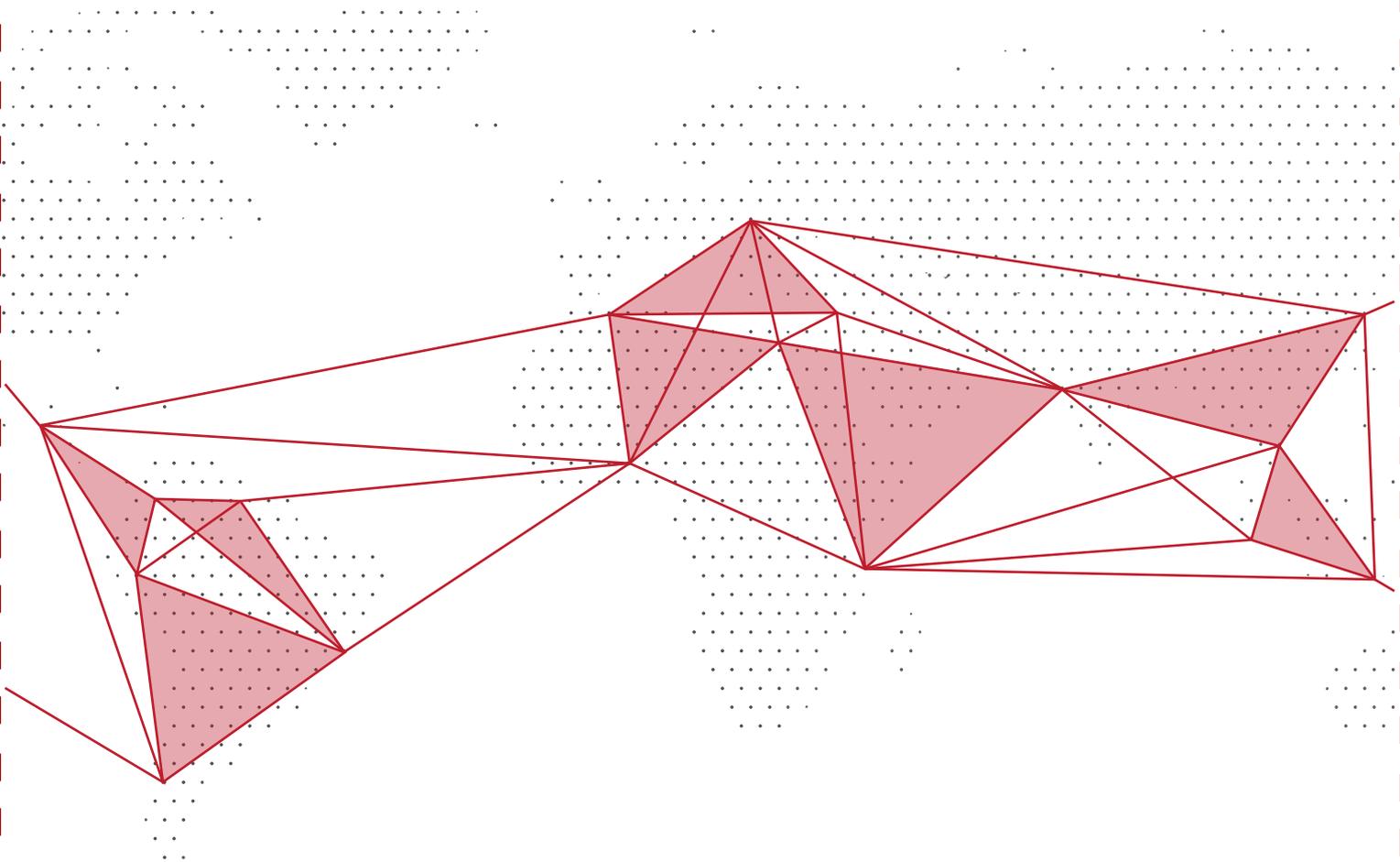


Les co-urbanismes dans les Suds

Entre aspiration et réalité, une analyse critique de l'urbanisme transitoire, tactique, etc.





LES CO-URBANISMES DANS LES VILLES DES SUDS

Entre aspiration et réalité, une analyse critique de l'urbanisme transitoire, tactique, etc.

Notre étude s'inscrit dans le cadre de l'unité d'enseignement « Atelier planification au Sud » du Master 2 « Urbanisme et Expertise internationale - option villes des Suds », de l'Ecole d'Urbanisme de Paris. Elle a été menée par un groupe de 9 étudiants du master entre Octobre 2020 et Janvier 2021.

L'étude « Analyse de l'urbanisme transitoire/tactique et alimentation d'une plateforme collaborative en opendata grâce à un travail de benchmark international » a été commanditée par le GRET, au nom d'un groupement d'associations (GRET, UrbaSen, Cabanon Vertical et UrbaMonde) en charge du « Programme d'animation des pépinières urbaines » pour l'Agence Française de Développement (AFD). L'objectif en est d'analyser des expériences d'urbanisme participatif, temporaire et transitoire dans les villes des Suds à travers un benchmark international, d'examiner les concepts liés à ces nouvelles formes d'urbanisme et de capitaliser toutes nos recherches par le biais d'un site internet. Cette synthèse vise à définir le concept de « co-urbanismes » et d'expliquer notre méthodologie d'analyse des projets de co-urbanismes dans les Suds.

34

Projets de co-urbanismes identifiés à travers le monde

14

Projets sélectionnés

6

En Amérique Latine

3

En Asie

1

Au Moyen-Orient

3

En Afrique Subsaharienne - Maghreb

1

En Europe

Que sont les co-urbanismes ?

Au départ, le terme « co-urbanisme » est emprunté à l'Exposition « Co-urbanisme : 15 pratiques collaboratives de la Ville » par l'Atelier Approche.s! (Pavillon de l'Arsenal, 2015). Ce terme nous a interpellé.e.s par sa pertinence et semble correspondre aux cadres et objectifs des pépinières urbaines par son rapport à la participation citoyenne, sa relecture de la temporalité du projet urbain, sa pratique de la contestation urbaine, ainsi que le réinvestissement de l'échelle du local et de l'espace public. Les pépinières urbaines sont un dispositif participatif qui permettent selon l'AFD de «faire émerger et d'appuyer des micro-projets temporaires ou transitoires, de faible montant, portés par les habitants et rapidement mis en oeuvre, sur les sites de projets urbains financés en parallèle par l'AFD». Concrètement, deux projets pilotes ont été lancés en 2018 en Tunisie et à Ouagadougou. Les résultats ayant été prometteurs, deux autres pépinières urbaines ont été lancées en 2020 à Abidjan et à Dakar. L'ajout du pluriel à « co-urbanismes » a pour but de transcender un positionnement depuis les Nord ou depuis les Suds et également de retranscrire la diversité des pratiques, des innovations et des réponses observées dans les projets étudiés. Les co-urbanismes renvoient aux

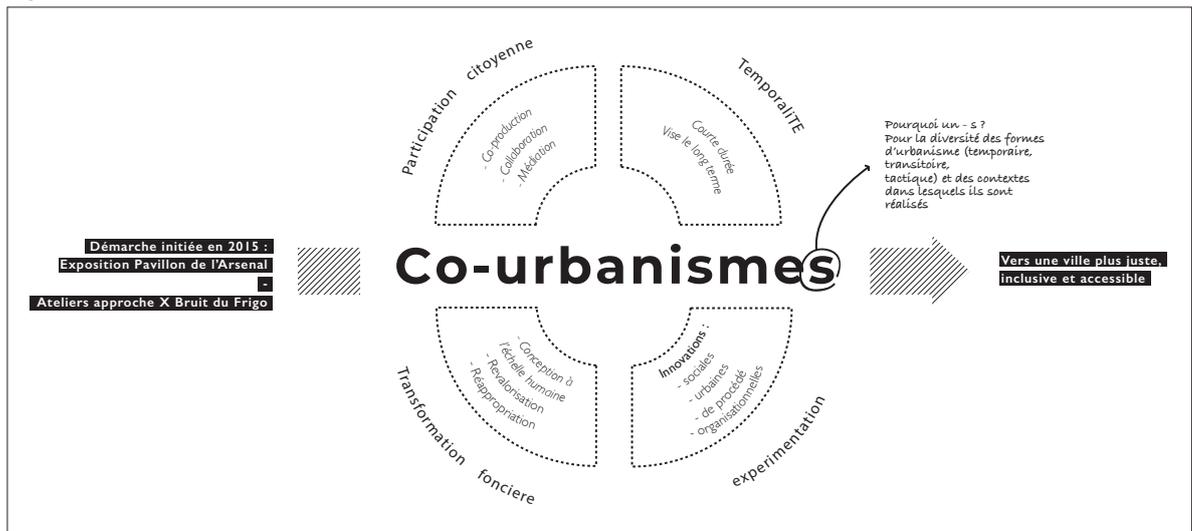
concepts d'urbanisme temporaire, tactique, transitionnel et aux deux notions-repères du « droit à la ville » et des « communs » et des échanges avec des acteurs de l'urbanisme participatif et/ou temporaire.

Par l'invocation de l'intelligence collective et de nouvelles façons de faire la ville, les projets de co-urbanismes pensent la ville à partir des usages et pratiques collaboratives. Pourtant, la conception et la mise en chantier des projets urbains sont parfois difficiles à concilier avec la réalité quotidienne des habitants et nécessitent d'adapter, au fil du projet, les espaces urbains aux besoins, rythmes et pratiques des usagers (Brochure Co-urbanisme, p. 4).

La littérature académique est peu abondante en matière de co-urbanismes issus des Suds. Il faut ainsi sortir du conditionnement des théories développées en Europe ou en Amérique du Nord. En associant à la théorie les pratiques issues des pays des Suds, nous avons défini les co-urbanismes comme une façon de faire la ville qui s'appuie sur les quatre critères suivants (cf. Figure 1) :

- Participation citoyenne : une coordination et une collaboration active entre les citoyens et les différents professionnels de la ville.

Figure 1 : Schéma sur les co-urbanismes



Source : Master 2 - Atelier pépinières - 2021

• Temporalité : ce sont des « actions à court terme pour un changement à long terme » (Lydon, 2012).

• Transformation du foncier : les espaces choisis sont théoriquement accessibles mais ils nécessitent que l'on donne aux usagers le pouvoir de se les approprier. Il s'agira

également de comprendre la transformation de la nature et du statut du foncier : quelle transformation physique, géographique mais aussi symbolique de l'espace et du statut du foncier ?

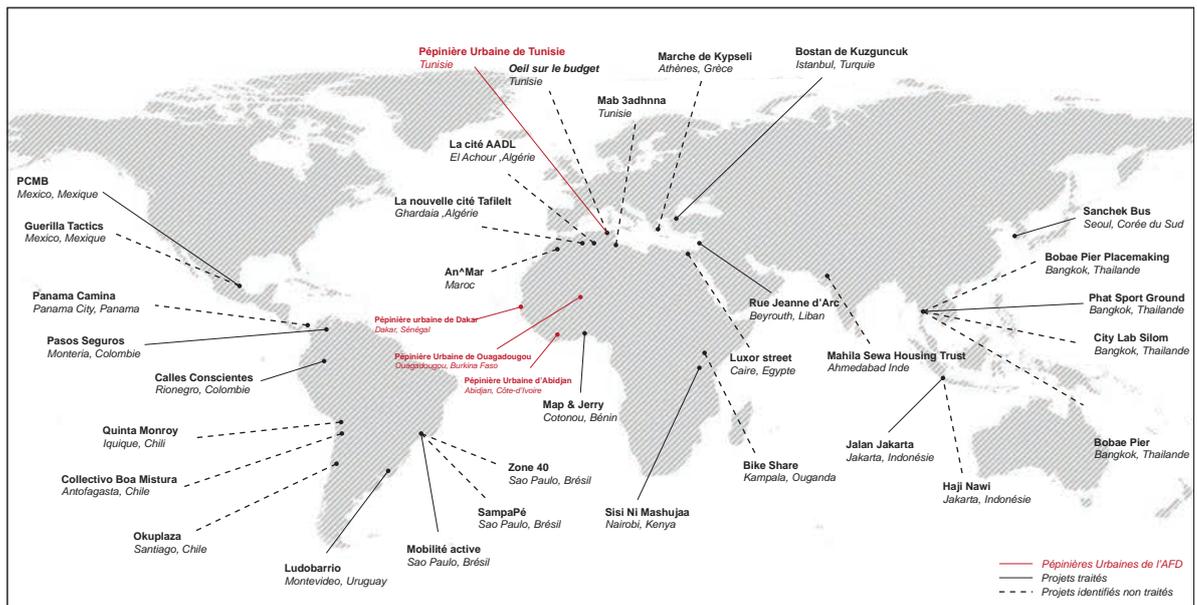
• Permettre l'expérimentation : laisser place aux innovations dans l'espace urbain.

Les co-urbanismes dans les Suds relèvent principalement d'une alternative à la planification urbaine étatique, qui souffre souvent de la rigidité liée à une vision techniciste de l'urbanisme, mais aussi du manque de moyens financiers. **Leur spécificité est donc de s'appuyer sur la participation active des citoyens pour co-produire des projets dont la mise en œuvre est rapide mais dont la vocation s'inscrit dans le long terme** (pérennisation, récupération, réappropriation, etc.). Cette démarche est toujours marquée par une volonté de se réappropriar la ville.

Les co-urbanismes prennent corps dans un espace théoriquement accessible à tous, mais doivent se saisir du foncier pour rendre cette accessibilité aux usagers. Si les projets semblent majoritairement se concentrer sur les espaces publics, les lieux choisis

diffèrent plus ou moins selon l'aire géographique ou les pays. En Amérique Latine, ces projets semblent se concentrer sur des quartiers spécifiques souvent précaires. A l'inverse, d'autres projets se développent à l'échelle micro-locale, sur l'espace d'une rue. Le foncier public, quant il est vacant, interstitiel ou en voie de transition est souvent le lieu phare d'expérimentation, comme l'illustrent les projets de réhabilitation de l'autoroute à Séoul ou du jardin public du Bostan à Istanbul. Selon les pays, ces formes d'urbanisme peuvent être plus ou moins encadrées, soit « par le bas » (société civile, ONG, société privée locale), soit « par le haut » (acteurs publics locaux, société privée locale, acteurs internationaux). Lorsque la puissance publique encadre ce type de projet, la prise de décision est volontairement partagée, voire déléguée à des assemblées d'habitants (ou « groupes communautaires »).

Figure 2 : Projets identifiés



Source : Master 2 - Atelier pépinières - 2021

Une matrice pour analyser et mieux comprendre les projets de co-urbanismes:

[À noter que nous sommes conscient.e.s des biais qu'impliquent des recherches sur internet et sur les réseaux sociaux (des projets en ligne, plus ou moins médiatisés et aux objectifs atteints).]

Cette approche théorique a été complétée par une approche par le terrain en réalisant un benchmark exploratoire sur des projets de co-urbanismes dans les Suds. Pour comprendre les caractéristiques et particularités des projets (cf. Figure 2), nous avons élaboré une série de critères - dits d'identité et d'analyse - sous la forme d'une grille. Nous les avons classés selon cinq étapes clés du projet : le cadre d'intervention, la conception, la mise en œuvre, les résultats et les suites du projet:

1) Le cadre d'intervention

Les critères relevant du cadre d'intervention nous permettent d'appréhender l'environnement physique et social du projet. Par exemple, le jardin public des Bostan, initié par l'association d'habitants Kuzguncuk, se développe dans les interstices urbains d'Istanbul pour devenir un jardin partagé informel. C'est un lieu de résistance urbaine et d'engagement politique face à l'autoritarisme croissant du régime turc.

2) La conception du projet

Ces critères démontrent la diversité des manières de

concevoir les projets et les critères employés visent à évaluer le rôle de l'urbanisme « fait soi-même » (ou DIY Urbanism), de l'encadrement, de l'engagement citoyen et du financement.

Nous avons préféré le terme « implication » à celui de « participation » afin de traiter cette dernière comme un moyen d'inclure les habitants dans la gouvernance des villes.

Nous avons également distingué l'espace « inventé » de l'espace « invité » (Mirafab, 2004). Ici, **les espaces invités** sont des lieux institutionnalisés et initiés par les autorités locales ou d'autres institutions qui invitent les habitants à s'impliquer, à des degrés divers. **Les espaces inventés**, sont concernés par les citoyens/résidents, regroupés en associations ou non, qui prennent l'initiative d'interagir avec les autorités publiques dans une démarche considérée plus indépendante et contestataire.

Par exemple, pour les projets colombiens « Paseos Seguros » et « Calles conscientes », la phase d'étude a été financée par la Banque Interaméricaine de Développement, mais les interventions elles-mêmes (marquages et peintures au sol) ont été financées par le bureau d'architecture lui-même et ont impliqué les citoyens pour la réalisation.

Ces projets ont démarré comme espace invité (car initié par une banque de développement internationale) et évoluent en espace inventé (parce que réalisés par les habitants et usagers des quartiers).

Cela nous montre que ces deux catégories d'espace ne sont pas figées et peuvent évoluer au cours du projet.

3) Mise en oeuvre du projet

Ces critères permettent de comprendre l'aspect concret du projet : son type d'intervention, sa forme d'intervention et sa durée. De plus, c'est aussi ici que l'on questionne l'aspect novateur et créatif du projet.

Par exemple, dans le cadre de l'opération chilienne « Quinta Monroy » qui a pour objectif de loger 100 familles dans des logements auto-construits, a amené des innovations d'organisation, de conception et des méthodes de mise en œuvre : prix concurrents, coproduction et auto-construction permettant de doubler la surface.

4) Résultats du projet

Il s'agit de constater dans cette partie si les objectifs initiaux, établis en amont du projet, ont été atteints et d'établir par le biais d'entretiens, lectures ou visites de terrains les limites et difficultés rencontrées. Néanmoins, il a été difficile d'évaluer de manière critique ces projets de co-urbanismes dans les Suds, faute de retours suffisants de la part des usagers et/ou des maîtres d'ouvrage et d'œuvre.

5) Suites du projet

Les suites du projet évaluent la durée de vie du projet, son évolution et ses externalités : une fois le projet initial terminé, qui se l'approprie ? Quelle forme prend la récupération et change-t-elle les objectifs initiaux du projet ? Enfin, nous cherchons les résultats non prévus par le projet, ses externalités positives ou négatives. Cependant, il a été difficile d'évaluer les suites de projets pour les mêmes raisons que dans la partie précédente

Pour résumer

Si ce rapport synthétise un travail visant à créer un référentiel terminologique qui clarifie certaines nouvelles pratiques urbaines et à fixer un premier benchmark de projets urbains co-produits dans les Suds, notre démarche est amenée à évoluer et à être complétée par tout urbaniste, citoyen.ne, organisme ou université qui souhaite se pencher sur ces nouvelles formes d'urbanisme. Le réseau des pépinières urbaines, sa plateforme des pépinières s'appropriera une partie de nos recherches dans le but de constituer à terme un cadre de référence. Le site internet que nous avons développé à l'issue de cette commande est un moyen supplémentaire de mettre en commun les connaissances acquises et le réseau constitué au fil de nos recherches et de nos entretiens. Mettre en place cette « exposition virtuelle » par le biais de l'interactivité du site nous a semblé essentiel pour partager nos données, faire dialoguer les projets et créer des liens entre nos contacts, les membres du GRET et, espérons-le, une audience plus vaste. Le transfert de connaissances entre étudiant.e.s, professeur.e.s et professionnel.le.s participe à la promotion des principes de "do-it yourself urbanism" (Lydon) et à la conception de projets à l'échelle humaine.

Les expériences analysées dans le cadre de notre étude montrent que les "co-urbanismes" et la démarche de co-construction de la ville qui en est la quintessence, offrent la possibilité de répondre rapidement aux besoins des habitants en prenant en compte les usages existants. Les résultats sont visibles pendant sa réalisation, puisque les espaces sont adaptés tout au long aux rythmes et pratiques des citoyens. Cela permet d'avoir recours à des expérimentations locales, dont la finalité est de donner la parole aux habitants et de rapprocher l'expert du citoyen.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site internet que nous avons conçu dans le cadre de ce travail à l'adresse suivante : <https://pepurbaeup.wixsite.com/co-urbanismes>

Projet : Calle conscientes, Rio Negro, Colombie



@IAAStudio

Projet : Quinta Monroy, Iquique, Chili



@Elemental

Projet : Paseos seguros, Montería, Colombie



@IAAStudio

Projet : Bostan de Kuzguncuk, Istanbul, Turquie



@Urbanités

Commanditaire : Le GRET au nom du groupement d'association en charge de la mise en oeuvre du «Programme d'animation des pépinières urbaines» de l'AFD

Encadrants : Virginie Rachmuhl - Claire Simonneau - Richart Khalil

Étudiants : Paule Aboké - Grégoire Paviot - Iris Perrot - Laurène Hillion - Seong Ja Ro - Chaima Sghaier - Myrsini Sgourelli - Louise Trabut - Céline Warde